



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

COMPTE RENDU

Rencontre du comité technique de suivi du processus d'élaboration du document de projet
« Adaptation des macro-Bassins d'Haïti au stress hydrique induit par le changement climatique ».

Sous le leadership de la direction générale du Ministère de l'Environnement

Port-au-prince, le Vendredi 2 Juin 2017

Mise en Contexte

La dernière décennie a été marquée par plusieurs événements climatiques extrêmes, dont le dernier en date, le cyclone Matthew d'octobre 2016, a touché environ 2,1 millions de personnes et causé environ 2,78 milliards US\$ de dommages selon l'Évaluation Nationale Post-Catastrophe (PDNA, 2016). Les projections climatiques pour Haïti suggèrent que le risque d'événements climatiques extrêmes ne fera qu'augmenter, et sapera potentiellement les progrès de développement, en particulier dans les centres urbains comme Port-au-Prince et Cayes, mais aussi dans les plaines productives telles que les bassins de l'Artibonite et des Trois Rivières, où se trouve une forte concentration de l'activité économique de la population haïtienne

Pour aider à lutter contre le réchauffement climatique et promouvoir l'adaptation à ses effets dans des pays comme Haïti, les États membres de la Convention Cadre des Nations Unies sur le changement climatique ont lancé officiellement en 2011 un mécanisme financier dénommé « le Fonds vert pour le climat ». Ce Fonds a pour objectif d'aider les pays vulnérables comme Haïti à faire face aux aléas climatiques par la mise en place de structures organisationnelles et institutionnelles adéquates pour accéder aux financements pour le climat, l'implémentation de programmes de résilience climatique et l'élaboration de plans nationaux d'adaptation pour mieux planifier le développement.

Ainsi, le Gouvernement d'Haïti, à travers le Ministère de l'Environnement, point focal pour la CCNUCC, a pris l'initiative d'engager le processus d'accès au Fonds vert visant des priorités nationales découlant de documents nationaux stratégiques tels que la Contribution Déterminée au niveau national (CDN), du Plan stratégique de développement d'Haïti, et de sa politique nationale sur les changements climatiques.

Sur requête officielle du Ministère de l'Environnement, le bureau du PNUD en Haïti a mobilisé des ressources humaines et financières pour appuyer le gouvernement Haïtien dans l'élaboration d'un programme sur la résilience du secteur hydrique à soumettre au Fonds vert pour le climat (FVC). Le processus s'est déroulé comme suit :



- A. Une première mission d'orientation a été organisée par le PNUD au mois de décembre 2016 durant laquelle le consultant Senior et la coordonnatrice du programme FVC pour le PNUD en Haïti ont rencontré un important nombre de partenaires techniques travaillant dans le secteur et le ministère de l'environnement en particulier. Cette mission a permis de dégager une vision sur des orientations possibles pour l'élaboration d'un tel programme et d'avoir une idée claire sur la situation de référence à l'échelle nationale dans le contexte de lutte contre les changements climatiques. (Le rapport de la mission a été partagé). Le résultat de cette mission a été l'élaboration d'une note d'idée de projet qui a été soumise au gouvernement Haïtien pour validation.
- B. Un consultant national, expert en gestion de l'environnement et des ressources naturelles et en Gestion de l'information géo spatiale/Cartographie a été recruté pour appuyer le travail des consultants internationaux.
- C. Une deuxième mission a été réalisée du 23 janvier au 4 février 2017 pour permettre à l'équipe d'approfondir les recherches et les discussions avec les parties prenantes et institutions concernées, et ainsi faciliter le processus d'élaboration de la note conceptuelle du projet (le rapport de cette mission a été partagé). L'ébauche de cette note conceptuelle a été discutée et commentée lors de réunions individuelles avec les ministères sectoriels clés de ce processus.
- D. L'objectif général de cette rencontre est de présenter le cadre logique des activités au comité et Identifier les pistes d'amélioration de ce cadre logique devant faciliter la révision de cette note conceptuelle pour soumission au Fonds vert pour le climat. Cette soumission est prévue pour le 8 juin 2017 au plus tard. L'élaboration de la proposition complète de projet démarrera une fois la N.C. approuvée par le Fonds vert.

Constitution du comité technique

Le comité technique est constitué des représentants des institutions impliquées dans le processus de réflexion et de recherche de synergie au niveau central et local. Ces institutions sont la DINEPA /MTPTC, le Ministère de l'Environnement (MDE), le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MARNDR), le CNIGS, le Ministère de la Planification et la Coopération Externe (MPCE), le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), le PPCR/ST-CIAT, les partenaires techniques et financiers : la BID, l'AFD, le PNUE, la FAO, les représentants de la plateforme de la société civile sur les changements climatiques.

Cette rencontre coordonnée par l'Ing Astrel Joseph du MDE a permis de présenter les éléments clé de la mission de consultation dans les régions sélectionnées et de commenter le cadre logique des activités devant servir de base pour la note conceptuelle.



RECOMMANDATIONS

Au cours de cette rencontre, les discussions ont été très enrichissantes et ont donné lieu à des recommandations fondamentales et profondes, celles-ci sont les suivantes :

- Les zones d'interventions dans le bassin versant des trois rivières et le bassin versant de l'Estère sont confirmés. Le comité met l'emphase sur la nécessité d'avoir une bonne connaissance du scénario de base institutionnel et organisationnel de ces zones.
- Il est recommandé de mieux formuler les phrases en utilisant des termes appropriés afin d'éviter toute ambiguïté (action VS résultat) dans le cadre logique ;
- Il n'est pas nécessaire de déjà décrire les activités avec autant d'exactitude sans au préalable avoir une étude de faisabilité ;
- Il est important de faire une étude détaillée en vue de déterminer la meilleure façon pour faire la reforestation. Un inventaire des pratiques déjà utilisées est nécessaire.
- De remplacer la mise en place des pépinières par la mise en place de Centre de propagation (possibilité de produire pour les différentes aires agro-écologiques) de plantules et de formation afin de d'assurer de façon durable la reforestation.
- A ajouter la visite d'échange dans une zone modèle de réussite par exemple le Rwanda pour la reforestation, ou Chili pratique de conservation de sols ou encore le Japon 80 % de pente bonne pratique de conservation des sols et des eaux et très bonne couverture végétale sans oublier les petites Antilles et le Costa Rica...
- A ajouter la mise en place dans les écoles des zones touchées par le projet d'un programme d'Education Environnementale
- La mise en place de Micro Centre Hydrométéorologique au niveau des Bassins Versants choisis pour suivre les variations climatiques
- Pour la composante gouvernance, on propose d'institutionnaliser les Comités de Gestion des Bassins Versants (CGBV) et de connecter ces comités à la fédération régionale des CGBV qui existent déjà dans le département de l'Artibonite (selon le directeur de Sols et Ecosystèmes du MDE).
- Dans les deux Bassins choisis il y a des entrepreneurs privés qui font le commerce de l'eau de boisson (embouteillage de l'eau) mais aucune retombée dans les zones de recharge en thème de paiement de service écosystémique. Il faut envisager une régulation pour permettre à ces entreprises d'octroyer un montant ou une prime en retour au niveau du château d'eau par le PWES.
- A ajouter dans la gouvernance l'élaboration d'une politique forestière nationale.
- Il est important de mettre plus d'emphase sur la composante gouvernance qui a le potentiel d'engager un vrai changement de paradigme dans le secteur

Ainsi, durant cet atelier, plusieurs corrections ont été apportées par les différents acteurs présents. Parmi lesquelles, la migration de certaines activités d'une composante à une autre, la reformulation de certains phrases qui portaient à l'ambiguë et autres.

La version améliorée de la note conception sera communiquée à tous les acteurs impliqués.



ANNEXES

AGENDA

Durée	Activité
10h00-10h15	Mots de bienvenue : Ministère de l'Environnement et tour de table
10h15 – 11h00	Présentation des résultats des missions de terrain/ caractéristiques des zones d'intervention par le consultant national
11h00-11h45	Présentation des composantes et activités du projet pour analyse et discussion pour recommandations par le chargé de suivi du projet au sein de la Direction générale du MDE
11h45 – 11h55	Récapitulation et conclusion
11h55 – 12h00	Remerciement- Lunch

FEUILLE DE PRESENCE

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
Rencontre du Comité technique de suivi du montage de Projet
« Résilience Secteur hydrique-Fond Vert Climat »

2 février 2017

Feuille de Présence

Item	Prénom /Nom	Institution	Téléphone	E-mail
1	MOÏSE JEAN-PIERRE	MDE/PFGCF	3606 8222	moisejp8@hotmail.com
2	Astrel Tsefth	MDE-DSE	4898-8606	astrelt@yahoo.fr
3	JEAN KED NERTUNG	MDE	4896-1599	Reddy25@yahoo.fr
4	T. Philéas Mondair	CNIGS	34 72 34 53	mondairphil@yaho.fr
5	Pradel FORMONVIL	CNIGS	4430-5727	pfdemonvil@yahoo.fr
6	Edwige Petit	DINEPA	3170-5528	edwige.petit@dinepa.gouv.ht
7	Adrien VALBRUN	MDE/DCC	47981725	adrienvalbrun@yahoo.fr
8	Danièle TOUSSAINT	Consultant PNUD	46915277/32482754	danielle.t@gmail.com
9	Collins ZAMOR	Resp. Suivi-Evaluation	4163 8997	collinsamor2007@yahoo.fr
10	Jean Lanfan Jourdain	MDE	3 9294450	jeanlanfan@yahoo.fr
11	Dwanel Belizaire	OWEV	31 88 86 97	bdwynn1@gmail.com
12	Vanesse LOUIS-CHARLES	DINEPA	4782-2022	vanesse.louischarles@dinepa.gouv.ht
13	Ruth Angerville	DINEPA	4891-5950	ruth.angerville@gmail.com
14	Joseph Simmannu Plisoff	MDE-Fort	48961594	manerj@gmail.com
15	Patrick Innocent	PSC-CC	4892 63 09	ipatrick81@yahoo.fr
16	Derine Jo-haul	PNUD		
17				
18				
19				
20				

**FEUILLE DE ROUTE POUR L'ELABORATION DE LA NOTE CONCEPTUELLE ET DU DOCUMENT DE PROJET
RESILIENCE DU SECTEUR HYDRIQUE**

Actions	Délai
Elaboration de la Note d'Idée	06 janvier 2017
Préparation des ébauches de la Note Conceptuelle (NC)	23 janvier 2017
Mission d'élaboration de la note conceptuelle	3 février 2017
Finalisation de la note conceptuelle	21 avril 2017
Réunion du comité technique de suivi pour validation de la première phase	2 juin 2017
1 ^{re} Soumission du de la note conceptuelle au Fonds Vert pour le climat	9 juin 2017
Evaluation et approbation par FVC (intégration des commentaires)	Mi-juin 2017
Elaboration du « full proposal », étude de faisabilité et annexes	Juin à fin Aout 2017
Evaluation des documents par le PNUD & intégration des commentaires	2eme semaine de Septembre 2017
LPAC	3eme semaine d'octobre 2017
Soumission initiale au FVC	Mi-octobre 2017
Inclusion des commentaires FVC	Mi-Novembre 2017
Soumission finale au FVC	Mi-décembre 2017